



Sektion Sozialhilfe, September 2020

Modernisation de la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale

Rapport final sur les prototypes statistiques

**Aide sociale économique Position E
Prestations complémentaires cantonales Position F
Aides à la famille Position F**

Modernisierung Sozialhilfeempfängerstatistik

Schlussbericht statistische Prototypen

**Wirtschaftliche Sozialhilfe Stelle E
Kantonale Beihilfen Stelle F
Familienbeihilfen Stelle F**

Le rapport suivant contient des sections de texte en allemand et en français.

Der nachstehende Bericht beinhaltet Textabschnitte in französischer und deutscher Sprache.

Inhaltsverzeichnis

1	Einleitung	3
2	Terminologie und Operationalisierung von Erhebungskonzepten	4
3	Statistische Prototypen.....	6
3.1	Wirtschaftliche Sozialhilfe Stelle E	7
	Kurzbeschrieb Daten	7
	Bemerkungen zum Inhalt der Daten.....	7
	Wichtigste Ergebnisse	8
3.2	Kantonale Beihilfen Stelle F	15
	Kurzbeschrieb Daten	15
	Bemerkungen zum Inhalt der Daten.....	15
	Wichtigste Ergebnisse	16
3.3	Familienbeihilfen Stelle F	19
	Kurzbeschrieb Daten	19
	Bemerkungen zum Inhalt der Daten.....	19
	Wichtigste Ergebnisse	20
4	Schlussfolgerungen	23
5	ANNEXES	24

1 Einleitung

Ende 2018 haben der Vorstand der Konferenz der kantonalen Sozialdirektorinnen und Sozialdirektoren (SODK) und die Geschäftsleitung des BFS ein Mandat zur Erarbeitung eines Lösungsvorschlags für die Modernisierung der SHS verfasst und unterzeichnet. Das Projekt einer Modernisierung der SHS hat zum Ziel, die Auswertungen der SHS mit den Bedürfnissen der Stakeholder abzugleichen, die Erhebungsstellen zu entlasten und Potenziale aus der Digitalisierung zu realisieren.

Als Rahmenbedingung für dieses Modernisierungsprojekt gilt unter anderem, dass das BFS sicherstellen kann, dass die bisherigen Zeitreihen mit den jährlich kumulierten Indikatoren fortgeschrieben werden können. Die modernisierte Sozialhilfestatistik ist damit in der Lage, insbesondere die Inhalte der jetzigen Standardauswertungen zeitlich fortzuschreiben.

Der vorliegende Bericht dokumentiert die Erstellung von mehreren statistischen Prototypen. Diese statistischen Prototypen sollen aufzeigen, wie sich Monatsdaten (administrative Daten) von Sozialdiensten für die Sozialhilfestatistik verwenden lassen. D.h. er soll aufzeigen, ob und wie man von monatlichen Administrativdaten über eine Operationalisierung des Leistungsbezugs zu denselben Dossier- und Personenzahlen kommt im Vergleich mit der heutigen, kumulierten Stichtagsmethode. Damit kann aufgezeigt werden, ob mit einer modernisierten Statistik ein Bruch in der Zeitreihe entsteht oder nicht.

Nach erfolgter Datenlieferung müssen in Zusammenarbeit mit den Datenproduzenten in einem ersten Schritt die Monatsdaten verstanden sowie im Anschluss auf ihre Qualität überprüft und aufbereitet werden. Dabei war mitunter ein Ziel, dass die Daten aus den Fallführungssystemen möglichst ohne Zwischenbearbeitung seitens Datenproduzenten die Erstellung von Prototypen ermöglichen. Entsprechend besteht an die Monatsdaten kein Anspruch, die SHS vollumfänglich zu reproduzieren.

Pour garantir l'anonymat des services ayant fourni les données, ils sont désignés par les lettres E et F. Les prototypes des 4 autres services (A, B, C, D) ont été établis par l'entreprise BSS. Trois prototypes ont été établis par l'OFS en se basant sur les données mensuelles suivantes:

- 1) Aide sociale économique (ASE) du service E
- 2) Prestations complémentaires cantonales à l'AVS/AI (PCC) du service F
- 3) Prestations complémentaires cantonales aux familles (PCfam) du service F

Die Prototypen der Dienste A bis D, welche BSS erstellt hat, sind in einem separaten Bericht dokumentiert.

2 Terminologie und Operationalisierung von Erhebungskonzepten¹

Die zur Erstellung der statistischen Prototypen erhaltenen monatlichen Administrativdaten aus den Fallführungssystemen stellen jeweils die für die (finanzielle) Fallführung benötigten Daten dar und sind nicht primär für statistische Zwecke aufbereitet. Aus diesem Grund und aufgrund der Monatsstruktur müssen die Konzepte und Definitionen der SHS neu operationalisiert und angepasst werden. Dies erfolgte in enger Zusammenarbeit mit dem BFS. Die wichtigsten Begrifflichkeiten werden entsprechend im Folgenden konkretisiert.

Monatsdaten / Jahresdaten

Für die Erstellung der Prototypen wurden von den Datenproduzenten Daten auf Monatsebene zur Verfügung gestellt. Die Daten der heutigen Standardtabellen werden jährlich erhoben. Nachfolgend wird daher von "monatlichen Daten" oder «Monatsdaten» bzw. andernfalls von "Jahresdaten" gesprochen.

Leistungsbezug

Ein Leistungsbezug im Sinne einer finanziellen Unterstützungsleistung liegt vor, wenn in einem bestimmten Monat ein Geldbetrag von der Sozialbehörde an die Unterstützungseinheit ausbezahlt wurde. Eine Auszahlung liegt dann vor, wenn die anrechenbaren Ausgaben die anrechenbaren Einnahmen übersteigen, vgl. auch finanzielle Grössen unten. Der Leistungsbezug definiert, ob eine Unterstützungseinheit in den Auswertungen berücksichtigt wird oder nicht.

Finanzielle Grössen

Drei finanzielle Grössen stehen im Zentrum:

- anrechenbare Ausgaben
- anrechenbare Einnahmen
- Auszahlungen (Auszahlung von Unterstützungsleistungen)

Der Zusammenhang zwischen diesen drei Grössen ist wie folgt: Anrechenbare Ausgaben minus anrechenbare Einnahmen gleich Auszahlung. Obwohl man jeweils bei der Auszahlung von einer positiven Zahl ausgehen würde, gibt es auch Fälle, bei denen ein negativer Auszahlungsbetrag zu beobachten ist. Dies ist zum Beispiel möglich, wenn die angerechneten Einnahmen die angerechneten Ausgaben übersteigen oder wenn eine Rückzahlung oder eine Rückerstattung verbucht wird. Um dies klar abzugrenzen, wird teilweise explizit von positiver Auszahlung (=Zahlung an Sozialhilfeempfänger/innen) gesprochen.

6-Monats-Regel

Gemäss Leitfaden zur Durchführung der Erhebung der SHS: «die 6-Monatsregel definiert, dass ein Dossier genau sechs Monate nach der letzten ordentlichen Auszahlung abgeschlossen werden muss».² Findet nach sechs Monaten ein erneuter Leistungsbezug statt, ist das Dossier unter einer neuen Dossiernummer zu eröffnen.

¹ Der Text in diesem Kapitel ist eine Kopie aus dem Bericht von BSS «Modernisierung Sozialhilfeempfängerstatistik: Statistische Prototypen», Basel 31.3.3030.

² Sozialhilfeempfängerstatistik, Leitfaden zur Durchführung der Erhebung, 2019.
<https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/soziale-sicherheit/erhebungen/shs.assetdetail.10707861.html>, Seite 49 (Zuletzt besucht: 26.02.2020).

Die 6-Monats-Regel wurde von BSS bei allen statistischen Prototypen direkt in den Daten angewandt (dies im Unterschied dazu, dass in der aktuellen SHS der Datenlieferant die Regel anwendet). Falls ein Dossier einen Unterbruch von Auszahlungen über mehr als sechs Monaten aufwies, wurde eine neue Dossiernummer zugeteilt.

Monatlicher Dossierbestand / Personenbestand

Der monatliche Dossierbestand definiert sich aus denjenigen Dossiers, welche im gegebenen Monat eine positive Auszahlung aufweisen (mit Leistungsbezug).

Der monatliche Personenbestand entspricht denjenigen Personen, welche sich in einem Dossier mit einer positiven Auszahlung befinden (mit Leistungsbezug).

Die 6-Monats-Regel hat somit keine Auswirkungen auf den Dossier- oder Personenbestand der Monatsdaten, weil sich der Bestand auf die effektiven Auszahlungen abstützt.

Zugänge

Ein Dossier gilt als Zugang, wenn es zum ersten Mal eine positive Auszahlung aufweist oder wenn die letzte positive Auszahlung länger als sechs Monate zurückliegt. Letzteres folgt direkt aus der Definition der 6-Monats-Regel.

Diese Definition führt dazu, dass in den ersten sechs Monaten jedes Prototyps die Zugänge nicht ermittelt werden können. Beispiel: In einem Datensatz von Januar 2016 bis und mit Dezember 2018 können Zugänge erst ab Juli 2016 definiert werden. In den Monaten Januar bis Juni 2016 ist unklar, ob das Dossier die obige Definition erfüllt, da man nicht weiss, ob z.B. im Dezember 2015 eine positive Auszahlung stattgefunden hat.

Abgänge

Ein Dossier zählt in jenem Monat als Abgang, in dem es zum letzten Mal eine positive Auszahlung aufweist (Beispiel: Ein Dossier weist im Monat März 2016 zum letzten Mal eine positive Auszahlung auf. Wird festgestellt, dass das Dossier während 6 Monaten keine Auszahlung mehr hatte, dann wird der Monat März als Abgangsmonat für dieses Dossier bestimmt). Das gilt auch, falls ein Unterbruch von mehr als 6 Monaten vorliegt: In diesem Fall zählt das Dossier im letzten Monat vor diesem Unterbruch als Abgang und wird bei einer späteren Wiederaufnahme des Bezugs unter einer neuen Dossiernummer neu eröffnet.

Diese Definition führt dazu, dass in den letzten sechs Monaten jedes Prototyps Abgänge nicht ermittelt werden können. Beispiel: In einem Datensatz von Januar 2016 bis und mit Dezember 2018 können Abgänge nur bis Juni 2018 ermittelt werden. Für die Monate Juli bis Dezember 2018 ist unklar, ob das Dossier die obige Definition erfüllt, da z.B. im Januar 2019 eine erneute positive Auszahlung anfallen könnte.

Stichmonat

Der Stichmonat wird für Auswertungen oder Vergleiche mit den Jahresdaten der aktuellen SHS verwendet (weil die Daten für die aktuelle SHS nach dem Stichmonats-Prinzip erfasst werden). Er ist definiert als Monat mit der letzten in einem Kalenderjahr beobachteten ordentlichen Auszahlung (siehe Leistungsbezug oben).

3 Statistische Prototypen

Im Rahmen der Erstellung der statistischen Prototypen wurden in einem ersten Schritt die erhaltenen Datensätze auf ihre Vollständigkeit, Besonderheiten und Verknüpfbarkeit mit den Jahresdaten analysiert, bevor anschliessend untersucht wurde, ob sich die Ergebnisse der heutigen Standardtabellen mit den monatlichen Daten replizieren lassen. Im vorliegenden Bericht wird insbesondere auf die Verknüpfung mit den Jahresdaten sowie auf die Übereinstimmung der Ergebnisse mit den Werten der bisherigen Standardtabellen eingegangen.

Bei den folgenden Auswertungen ist zu beachten, dass der Vergleich der Jahresdaten mit den Monatsdaten respektive die Verknüpfung dieser beiden Datensätze immer gewisse Unterschiede aufweisen, da es sich bei den Jahresdaten nicht um Roh-, sondern um aufbereitete Daten handelt. Bei den Monatsdaten handelt es sich hingegen um Rohdaten. Somit sind gewisse kleine Unterschiede zu erwarten und erklärbar. Insbesondere folgende Aufbereitungsschritte, die im BFS im Rahmen der Datenaufbereitung durchgeführt werden, können zu Differenzen führen:

- Appariement SYMIC³: ce traitement contrôle et confirme ou corrige les statuts de séjour des personnes des domaines de l'asile et des réfugiés. Étant donné que l'attribution des dossiers à des statistiques partielles (Aide sociale économique ASE, Aide sociale dans le domaine de l'asile SH-AsylStat ou Aide sociale dans le domaine des réfugiés SH-FlüStat) se base sur le statut de séjour du titulaire de dossier, il est possible que certains dossiers changent de statistique après l'appariement SYMIC.
- Traitement des doublons de dossiers : suite au changement de domicile, des doublons de dossiers peuvent apparaître au niveau cantonal ou national. Pour éviter de compter le même dossier plusieurs fois, l'identification des doublons est nécessaire. Ainsi en cas de doublon de dossier, seul le dossier ayant la date de dernier versement la plus récente sera comptabilisé pour les analyses standard. Si le dossier plus ancien comptait plus de personnes que le dossier plus récent, ces personnes ne seront pas comptabilisées dans les analyses. Dans le cadre du traitement des doublons, les dates des versements des prestations (le premier et le dernier versement) des dossiers à double sont également contrôlées et adaptés en cas d'incohérences : si deux communes livrent un dossier avec les dates du premier et du dernier versement qui se chevauchent, les dates seront corrigées en ramenant la date du dernier versement du premier dossier avant la date du premier versement du deuxième dossier. Cela peut avoir pour conséquence que le premier dossier ainsi corrigé ne compte plus comme dossier avec prestation pour la période d'enquête en cours.
- Imputations: en cas de données incohérentes, des corrections ou des suppressions des valeurs incohérentes sont effectuées. Les imputations n'ont pas d'influence sur le nombre de dossiers et/ou de personnes mais interviennent plutôt sur le contenu des variables.

³ SYMIC = Système d'information central sur la migration.

3.1 Wirtschaftliche Sozialhilfe Stelle E

Kurzbeschrieb Daten

Les données mensuelles mises à disposition par le service E comprennent exclusivement les dossiers et les personnes ayant perçu des prestations d'aide sociale économique selon la loi cantonale. La période couverte par les données s'étend sur trois ans (de janvier 2016 – à décembre 2018). 9 fichiers des données ont été reçus. Les données sont séparées en fichiers distincts selon le type de données et l'année observée. Les numéros de dossiers, de personnes et les numéros d'assuré ont été fournis en tant qu'identificateurs des dossiers et des personnes.

- 1) Données démographiques des bénéficiaires : 3 fichiers sur les bénéficiaires 2016-2018. Ces fichiers comportent une ligne par personne et par mois. Pour la liste des variables, voir l'annexe 1.
- 2) Données sur les revenus des bénéficiaires : 3 fichiers sur les revenus 2016-2018. Ces fichiers comportent une ligne par revenu de chaque personne par mois (en cas de revenus). En cas d'absence de revenus, la personne est absente du fichier. Pour la liste des variables, voir l'annexe 1.
- 3) Données sur les prestations perçues par les bénéficiaires : 3 fichiers sur les dépenses 2016-2018. Ces fichiers comportent une ligne par prestation (poste budgétaire) de chaque personne par mois. Pour la liste des variables, voir l'annexe 1.

L'attribution de chaque poste comptable (ressources et prestations) à la variable correspondante de la SHS a été établie en étroite collaboration avec le service fournisseur des données.

La jointure entre les trois fichiers avec les données démographiques des personnes, leurs revenus et les prestations reçues a été faite au moyen du numéro de dossier, du numéro de la personne et du mois correspondants.

La qualité des variables indispensables à la gestion des dossiers et utilisées dans le cadre du prototype est très bonne car aucune de ces variables n'atteint 0.5% de valeurs manquantes. L'analyse de qualité des variables démographiques (état civil, date de naissance, nationalité, statut de séjour etc.) a montré peu de changements de ces variables au fil des mois, ce qui indique également leur bonne qualité. Ces variables (nouveau numéro d'assuré, nationalité, état civil, etc.) sont importées du registre des habitants et mises à jour automatiquement tous les jours dans le système de gestion des dossiers du service.

Bemerkungen zum Inhalt der Daten

Toutes les données se réfèrent aux personnes au mois donné: ceci est valable autant pour les informations démographiques que financières. Par exemple, les revenus se réfèrent à la personne qui les perçoit. En revanche, les prestations versées à toute l'unité d'assistance sont divisées en parts égales et attribuées à chaque membre de l'unité d'assistance.

Le mois donné correspond au mois durant lequel la prestation ou le revenu a été comptabilisés (Valuta-Datum) et non pas au mois pour lequel la prestation est due (Betreff-Monat).

Les prestations octroyées représentent des sorties d'argent et figurent dans les données mensuelles en tant que montants négatifs. Les revenus sont, en revanche, des entrées

d'argent et figurent en tant que montants positifs. Toutefois dans 4.2% des cas des revenus négatifs et dans 1.5% des cas des dépenses positives sur la période de 2016-2018 ont été constatés. Selon le service E, il s'agit des corrections ultérieures des montants de revenus perçus en trop ou des prestations versées trop élevées. Par exemple, les revenus étant directement versés aux personnes par l'employeur, le service social peut ne pas en être immédiatement informé en cas de baisse du revenu : dès que l'information lui parvient, la correction du montant de revenu comptabilisé en trop est effectuée sous forme de montant négatif. C'est encore plus fréquemment le cas lorsque les personnes travaillent sur appel et le salaire varie chaque mois en fonction des heures travaillées.

En cas de prestations, cela peut arriver dans des cas illustrés par l'exemple suivant : un ménage composé de deux unités d'assistance, notamment d'un enfant majeur et de ses parents vivant sous le même toit. Le loyer est comptabilisé dans le dossier des parents mais aussi dans le dossier de l'enfant qui a son propre dossier. Pour que le bilan soit correct, la part du loyer de l'enfant figurera dans le dossier des parents sous forme de montant positif.

Pour les analyses, seuls les postes budgétaires pertinents pour la statistique ont été pris en compte (les remboursements, par exemple, ont été exclus car ne doivent pas être relevés selon la conception actuelle de la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale).

Ainsi pour déterminer si un dossier a eu recours aux prestations d'aide sociale au mois donné, toutes les dépenses d'aide sociale (sorties d'argent, montants négatifs) et tous les revenus (entrées d'argent, montants positifs) du dossier ont été additionnés. En cas de solde négatif (plus de sorties d'argent que d'entrées), le dossier était considéré comme ayant eu recours aux prestations d'aide sociale. En cas de solde nul ou positif, le dossier était considéré comme étant sans recours aux prestations d'aide sociale. Les dossiers ayant perçu uniquement le versement des primes de caisse maladie ou des cotisations minimales d'AVS ont également été écartés des analyses car selon la conception de la statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale, les personnes pour lesquelles seules les primes de caisse maladie ou, en cas de défaut de biens, les primes non couvertes ou des cotisations AVS minimales ont été versées, ne doivent pas être relevées pour la statistique.

Wichtigste Ergebnisse

Verknüpfung der monatlichen und jährlichen Daten

L'appariement des données mensuelles avec les données annuelles au niveau des dossiers a été effectué au moyen du nouveau numéro d'assuré des titulaires des dossiers dans les deux sources. Le tableau 1 présente le résultat d'appariement des dossiers sur 3 années prises ensemble où une observation est un dossier avec prestation la dernière année disponible (un dossier avec prestation en 2016, en 2017 et en 2018 sera comptabilisé une fois). Dans le tableau 2, le critère supplémentaire de l'année de perception des prestations a été ajouté : une observation est un dossier avec prestation par année (un dossier avec prestation en 2016, en 2017 et en 2018 sera comptabilisé une fois pour chaque année). Quelle que soit la méthode d'appariement, le résultat est presque identique : 95% des dossiers sont présents dans les deux sources, 3% sont présents uniquement dans les données annuelles et 1% sont présents seulement dans les données mensuelles.

L'analyse des dossiers présents uniquement dans les données annuelles (cf. Tableau 1) selon la date du dernier versement des prestations montre que 42% de ces dossiers ont eu la dernière prestation durant l'année 2016, en particulier dans le 1^{er} trimestre. Cela indique des différences dans la définition de la perception des prestations dans les deux sources de données. Comme mentionné dans le chapitre ci-dessus, la définition de la perception des prestations est plus restrictive dans les données mensuelles (dossiers ayant perçu uniquement le versement des primes de caisse maladie ou des cotisations minimales d'AVS exclus des analyses).

Tableau 1 Appariement des données mensuelles avec les données annuelles, au niveau des dossiers, ASE Service E, 2016-2018, sans doubles comptages.

Statut	en %
Appariés	95.6%
Non appariés	4.4%
Uniquement dans les données annuelles	3.3%
Uniquement dans les données mensuelles	1.1%
Total	100.0%

Tableau 2 Appariement des données mensuelles avec les données annuelles, au niveau des dossiers selon l'année, ASE Service E, 2016-2018.

Statut	2016	2017	2018
	en %	en %	en %
Appariés	95.6%	95.4%	95.2%
Non appariés	4.4%	4.6%	4.8%
Uniquement dans les données annuelles	3.1%	3.3%	3.5%
Uniquement dans les données mensuelles	1.3%	1.3%	1.3%
Total	100.0%	100.0%	100.0%

Dans un deuxième temps, l'appariement au niveau des personnes a été effectué. Le tableau 3 présente le résultat de l'appariement des personnes présentes dans les données mensuelles et/ou les données annuelles au moins une fois durant les trois années disponibles : une observation est une personne dans un dossier avec prestation d'aide sociale la dernière année disponible. Le tableau 4 présente le résultat d'appariement par année : une observation est une personne dans un dossier avec prestation par année.

Tableau 3 Appariement des données mensuelles avec les données annuelles, au niveau des personnes, ASE Service E, 2016-2018, sans doubles comptages.

Statut	en %
Appariés	94.5%
Non appariés	5.5%
Uniquement dans les données annuelles	4.0%
Uniquement dans les données mensuelles	1.5%
Total	100.0%

Tableau 4 Appariement des données mensuelles avec les données annuelles, au niveau des personnes selon l'année, ASE Service E, 2016-2018.

Statut	2016	2017	2018
	en %	en %	en %
Appariés	93.8%	93.3%	92.7%
Non appariés	6.2%	6.7%	7.3%
Uniquement dans les données annuelles	4.4%	4.8%	5.2%
Uniquement dans les données mensuelles	1.7%	1.9%	2.1%
Total	100.0%	100.0%	100.0%

Standardtabellen

Afin de calculer les principaux indicateurs figurant dans les tableaux standards et les rendre comparables, les univers de base des dossiers avec perception d'aide sociale et des personnes dans les dossiers avec perception ont été construits à partir des données mensuelles : pour chaque dossier le mois de référence (le mois de la dernière perception des prestations d'aide sociale pour chaque année) a été défini. Les tableaux 5 et 6 comparent le nombre de dossiers et de personnes dans les deux sources de données selon l'année. La différence positive signifie que le nombre basé sur les données mensuelles est plus élevé que celui obtenu à partir des données annuelles.

Tableau 5 Nombre de dossiers avec prestation selon l'année, comparaison des données mensuelles et annuelles, ASE Service E, 2016-2018

Dossiers	
Année	Différence
2016	+175
2017	+232
2018	+200

Si au niveau des dossiers, il y a un léger surplus de dossiers dans les données mensuelles, la situation est inverse concernant la comparaison des personnes : elles sont plus nombreuses dans les dossiers des données annuelles. Cela s'explique par le fait que durant les derniers mois recours à l'aide sociale le nombre prestations versées baissent et elles ne concernent pas toujours toutes les personnes du dossier : si au dernier mois de perception d'aide sociale seuls frais de dentiste sont payés pour une des trois personnes du dossier, une seule personne figurera dans le dossier au mois de référence dans les données mensuelles.

Tableau 6 *Nombre de personnes dans les dossiers avec prestation selon l'année, comparaison des données mensuelles et annuelles, ASE Service E, 2016-2018*

Personnes	
Année	Différence
2016	-157
2017	-128
2018	-185

En ce qui concerne le taux d'aide sociale calculé à partir des données mensuelles, il diverge de 0.1PP pour l'année 2016, tandis que pour les autres années ils restent identiques :

- 2016: 4.2% (Tableaux standards: 4.3%)
- 2017: 4.4% (Tableaux standards: 4.4%)
- 2018: 4.3% (Tableaux standards: 4.3%)

Les taux d'aide sociale selon le sexe et la nationalité ne divergent que de 0.1 point de pourcentage entre les données mensuelles et annuelles. La différence des taux selon la classe d'âge varie entre -0.2 et 0.3. La différence positive signifie que le nombre basé sur les données mensuelles est plus élevé que celui obtenu à partir des données annuelles.

Tableau 7 *Taux d'aide sociale des hommes, comparaison des données mensuelles et annuelles, ASE Service E, 2016-2018*

Hommes			
Année	Données mensuelles	Données annuelles	Différence
2016	4.5%	4.5%	0.0 PP
2017	4.6%	4.7%	-0.1 PP
2018	4.5%	4.6%	-0.1 PP

Tableau 8 *Taux d'aide sociale des femmes, comparaison des données mensuelles et annuelles, ASE Service E, 2016-2018*

Femmes			
Année	Données mensuelles	Données annuelles	Différence
2016	4.0%	4.0%	0.0 PP
2017	4.1%	4.1%	0.0 PP
2018	4.0%	4.1%	-0.1 PP

Tableau 9 Taux d'aide sociale des personnes de nationalité suisse, comparaison des données mensuelles et annuelles, ASE Service E, 2016-2018

Suisse/esses			
Année	Données mensuelles	Données annuelles	Différence
2016	3.5%	3.5%	0.0 PP
2017	3.6%	3.6%	0.0 PP
2018	3.5%	3.6%	-0.1 PP

Tableau 10 Taux d'aide sociale des personnes de nationalité étrangère, comparaison des données mensuelles et annuelles, ASE Service E, 2016-2018

Etrangers/ères			
Année	Données mensuelles	Données annuelles	Différence
2016	5.9%	5.9%	0.0 PP
2017	6.1%	6.0%	0.1 PP
2018	5.9%	5.8%	0.1 PP

Tableau 11 Taux d'aide sociale des personnes entre 0-17 ans, comparaison des données mensuelles et annuelles, ASE Service E, 2016-2018

Classe d'âge 0-17 ans			
Année	Données mensuelles	Données annuelles	Différence
2016	7.4%	7.6%	-0.2 PP
2017	7.6%	7.8%	-0.2 PP
2018	7.3%	7.5%	-0.2 PP

Tableau 12 Taux d'aide sociale des personnes entre 18-25 ans, comparaison des données mensuelles et annuelles, ASE Service E, 2016-2018

Classe d'âge 18-25 ans			
Année	Données mensuelles	Données annuelles	Différence
2016	5.0%	4.8%	0.2 PP
2017	5.2%	4.9%	0.3 PP
2018	5.4%	5.1%	0.3 PP

Tableau 13 Taux d'aide sociale des personnes entre 26-35 ans, comparaison des données mensuelles et annuelles, ASE Service E, 2016-2018

Classe d'âge 26-35 ans			
Année	Données mensuelles	Données annuelles	Différence
2016	3.2%	3.1%	0.1 PP
2017	3.2%	3.2%	0.0 PP
2018	3.1%	3.0%	0.1 PP

Tableau 14 Taux d'aide sociale des personnes entre 36-45 ans, comparaison des données mensuelles et annuelles, ASE Service E, 2016-2018

Classe d'âge 36-45 ans			
Année	Données mensuelles	Données annuelles	Différence
2016	4.1%	4.2%	-0.1 PP
2017	4.3%	4.3%	0.0 PP
2018	4.1%	4.1%	0.0 PP

Tableau 15 Taux d'aide sociale des personnes entre 46-55 ans, comparaison des données mensuelles et annuelles, ASE Service E, 2016-2018

Classe d'âge 46-55 ans			
Année	Données mensuelles	Données annuelles	Différence
2016	5.7%	5.8%	-0.1 PP
2017	5.7%	5.8%	-0.1 PP
2018	5.5%	5.6%	-0.1 PP

Tableau 16 Taux d'aide sociale des personnes entre 56-64 ans, comparaison des données mensuelles et annuelles, ASE Service E, 2016-2018

Classe d'âge 56-64 ans			
Année	Données mensuelles	Données annuelles	Différence
2016	5.3%	5.4%	-0.1 PP
2017	5.6%	5.7%	-0.1 PP
2018	5.7%	5.9%	-0.2 PP

Tableau 17 Taux d'aide sociale des personnes de 65 ans et plus, comparaison des données mensuelles et annuelles, ASE Service E, 2016-2018

Classe d'âge 65 ans et plus			
Année	Données mensuelles	Données annuelles	Différence
2016	0.4%	0.5%	-0.1 PP
2017	0.5%	0.6%	-0.1 PP
2018	0.5%	0.6%	-0.1 PP

À part les taux d'aide sociale, deux autres indicateurs ont été comparés : la structure des unités d'assistance (tableau 18) et la durée d'octroi de l'aide sociale (tableau 19). Il faut noter que dans les tableaux standards, la structure des unités d'assistance est présentée uniquement pour les ménages privés, ce qui n'a pas été possible de calculer à partir des données mensuelles, l'information sur le type de logement n'étant pas disponible.

La durée d'octroi est définie comme le nombre d'années entre la date du 1^{er} et la date du dernier versement. La première date n'étant pas disponible dans les données mensuelles, elle a été reprise des données annuelles, ce qui signifie que la durée d'octroi a pu être calculée uniquement pour les dossiers appariés.

Tableau 18 Bénéficiaires selon la structure de l'unité d'assistance, comparaison des données mensuelles et annuelles, ASE Service E, 2016-2018

Bénéficiaires selon la structure de l'unité d'assistance									
	2016 Mens.	2016 Annuel	2016 Diff.	2017 Mens.	2017 Annuel	2017 Diff.	2018 Mens.	2018 Annuel	2018 Diff.
Dossiers d'une personne	77.2%	72.8%	4.41 PP	77.1%	72.6%	4.52 PP	77.5%	73.2%	4.33 PP
Familles monoparentales	13.4%	14.9%	-1.47 PP	13.3%	14.8%	-1.46 PP	13.3%	14.7%	-1.45 PP
Couples avec enfant(s)	6.1%	8.4%	-2.29 PP	6.6%	8.8%	-2.21 PP	6.3%	8.5%	-2.22 PP
Couples sans enfant	3.3%	3.9%	-0.64 PP	2.9%	3.8%	-0.86 PP	2.9%	3.6%	-0.66 PP

Tableau 19 Dossiers selon la durée d'octroi de l'aide sociale, comparaison des données mensuelles et annuelles, ASE Service E, 2016-2018

Bénéficiaires selon la durée de perception									
Durée d'octroi	2016 Mensuel	2016 Annuel	2016 Diff.	2017 Mensuel	2017 Annuel	2017 Diff.	2018 Mensuel	2018 Annuel	2018 Diff.
Moins d'1 an	32.2%	32.0%	0.2 PP	31.9%	31.4%	0.5 PP	30.4%	30.1%	0.3 PP
1 à <2 ans	15.8%	15.6%	0.2 PP	17.3%	17.2%	0.1 PP	16.7%	16.8%	-0.1 PP
2 à <4 ans	18.8%	18.9%	-0.1 PP	17.8%	18.0%	-0.2 PP	19.5%	19.4%	0.1 PP
4 ans et plus	33.2%	33.5%	-0.3 PP	33.0%	33.4%	-0.4 PP	33.4%	33.7%	-0.3 PP

3.2 Kantonale Beihilfen Stelle F

Kurzbeschrieb Daten

Les données des prestations complémentaires cantonales à l'AVS/AI couvrent la période de janvier à décembre 2019.

Le service F a fourni douze ensembles de données mensuelles pour la période de janvier à décembre 2019. Les ensembles de données sont structurés comme suit : une ligne qui représente une personne par dossier et par mois.

Les variables démographiques sont au nombre de deux, à savoir la date de naissance et le statut du bénéficiaire (titulaire, conjoint ou partenaire et enfants). Les prestations attribuées par le canton (subsides à l'assurance-maladie, prestations complémentaires cantonales à l'AVS/AI) sont disponibles. La variable de versement de la prestation PCC AVS/AI se rapporte aux personnes du dossier (titulaire, conjoint ou partenaire et enfants). Ne sont pas inclus le numéro AVS, le sexe, la nationalité, le statut de séjour et les différentes composantes du revenu (Voir annexe 2).

La plupart des variables n'ont pas de valeurs manquantes ou inconnues. La qualité des variables indispensables à la gestion des dossiers et utilisées dans le cadre du prototype est très bonne car aucune de ces variables n'atteint 0.5% de valeurs manquantes. L'analyse de la variation des variables a montré peu de changements au fil des mois, ce qui indique leur bonne qualité. 16 dossiers ont été détectés comme dossiers saisis à double.

Bemerkungen zum Inhalt der Daten

Un dossier est recensé dans la statistique si un montant a été versé à l'unité d'assistance pour le mois considéré. Pour les prestations complémentaires cantonales à l'AVS/AI, un dossier est actif s'il reçoit au moins une aide sous cette forme :

- Montant des prestations complémentaires cantonales à l'AVS/AI (MontPCC>0)

Dans les ensembles de données, des dossiers d'aide sociale sont également présents. Il s'agit de dossiers qui ont des montants d'aide sociale et de montant de la prime moyenne cantonale non pris en charge par le subside mais via l'assistance sociale. Ces derniers ne sont pas pris en compte dans la statistique des prestations complémentaires cantonales à l'AVS/AI.

Les unités d'assistance sont formées de personnes vivant en ménage commun avec des enfants de moins de 18 ans, ou de 25 ans s'ils étudient ou suivent une formation professionnelle donnant droit à une allocation de formation professionnelle.

Les montants figurant dans les données se rapportent au mois du paiement effectif mais pas au mois au cours duquel le service a été fourni (mois concerné). Par exemple, la visite d'un médecin en février qui est payée en mars est attribuée au mois de mars.

Les prestations complémentaires cantonales à l'AVS/AI sont attribuées chaque mois selon la situation financière des titulaires du dossier. Le nombre de dossiers sans interruption durant une année est très élevé. La situation financière des personnes au bénéfice de prestations complémentaires cantonales à l'AVS/AI varie beaucoup moins que celle des personnes au bénéfice des prestations complémentaires familiales par exemple. Le service analyse les dossiers une fois par année et il appartient aux bénéficiaires d'informer le service en cas de changement de leur situation financière.

Wichtigste Ergebnisse

Verknüpfung der monatlichen und jährlichen Daten

La mise en relation des données mensuelles et annuelles a pu être ultérieurement établie et calculée précisément. Le lien au niveau du dossier a pu être assuré avec le numéro de dossier et la date de naissance. Seuls les dossiers comportant des versements positifs ont été pris en compte.

Les données annuelles ne contiennent pas de numéros de personnes, contrairement aux données mensuelles, et par conséquent, un lien a été créé via le numéro de dossier et la date de naissance des personnes bénéficiant des prestations complémentaires.

Tableau 20 Appariement des données mensuelles avec les données annuelles, au niveau des dossiers selon l'année, PCC, Service F, 2019.

Statut	2019
	en %
Appariés	97.0%
Non appariés	3.0%
Uniquement dans les données annuelles	0.6%
Uniquement dans les données mensuelles	2.4%
Total	100.0%

Standardtabellen

Les tableaux suivants comparent les données mensuelles de 2019 (prototype) aux données annuelles de 2019 (tableaux standard). Les résultats montrent qu'il n'y a que des différences minimales entre les indicateurs individuels des données mensuelles de 2019 et les données annuelles de 2019.

Tableau 21 : Taux d'aide des prestations complémentaires cantonales à l'AVS/AI, comparaison des données mensuelles 2019 et annuelles 2019, PCC, Service F

Taux PCC à l'AVS/AI			
Indicateur	Données mensuelles 2019	Données annuelles 2019	Différence
Taux PCC AVS/AI	4.30%	4.18%	0.12 PP

Tableau 22 : Nombre de dossiers de prestations complémentaires cantonales à l'AVS/AI, comparaison des données mensuelles 2019 et annuelles 2019, PCC, Service F

Nombre de dossiers de PCC à l'AVS/AI	
Année	Différence (nb dossiers)
Dossiers	-169

Tableau 23 : Nombre de personnes des prestations complémentaires cantonales à l'AVS/AI, comparaison des données mensuelles 2019 et annuelles 2019, PCC, Service F

Nombre de personnes de PCC à l'AVS/AI	
Année	Différence (nb personnes)
Personnes	36

Tableau 24 : Nombre personnes par dossiers pour les prestations complémentaires cantonales à l'AVS/AI, comparaison des données mensuelles 2019 et annuelles 2019, PCC, Service F

Nombre de dossiers et de personnes PCC à l'AVS/AI			
Année	Données mensuelles 2019	Données annuelles 2019	Différence
Personnes par dossier	1.24	1.23	0.01

Tableau 25 : Taux d'aide sociale des bénéficiaires selon l'âge, pour les prestations complémentaires cantonales à l'AVS/AI, comparaison des données mensuelles 2019 et annuelles 2019, PCC, Service F

Classe d'âge			
Classe d'âge	Données mensuelles 2019	Données annuelles 2019	Différence
0-17 ans	1.51%	1.45%	0.06 PP
18-25 ans	2.71%	2.27%	0.44 PP
26-45 ans	1.68%	1.64%	0.04 PP
46-64 ans	4.77%	4.67%	0.10 PP
65-69 ans	12.96%	12.73%	0.23 PP
70-74 ans	11.48%	11.36%	0.12 PP
75-79 ans	11.81%	11.59%	0.22 PP
80-84 ans	12.22%	12.02%	0.20 PP

85-89 ans	14.66%	14.32%	0.34 PP
90 ans et plus	14.49%	14.43%	0.06 PP

Tableau 26 *Bénéficiaires selon la structure de l'unité d'assistance, pour les prestations complémentaires cantonales à l'AVS/AI, comparaison des données mensuelles 2019 et annuelles 2019, PCC, Service F*

Bénéficiaires selon la structure de l'unité d'assistance			
	Données mensuelles 2019	Données annuelles 2019	Différence
Dossiers d'une personne	82.64%	83.1%	-0.46 PP
Familles monoparentales	3.3%	2.9%	0.4 PP
Couples avec enfant(s)	3.37%	3.1%	0.27 PP
Couples sans enfant	11%	10.9%	0.1 PP

Tableau 27 *Données principales de la situation financière des unités d'assistances, pour les prestations complémentaires cantonales à l'AVS/AI, comparaison des données mensuelles 2019 et annuelles 2019, PCC, Service F*

Prestations attribuées par mois			
	Données mensuelles 2019	Données annuelles 2019	Différence
Moyenne	655	650	5
Médiane	536	536	0

3.3 Familienbeihilfen Stelle F

Kurzbeschrieb Daten

Les données des prestations complémentaires cantonales aux familles couvrent la période de janvier à décembre 2019.

Le service F a fourni douze ensembles de données mensuelles pour la période de janvier à décembre 2019. Les ensembles de données sont structurés comme suit : une ligne qui représente une personne par dossier et par mois.

Les variables démographiques (date de naissance, état civil et nationalité), les variables concernant la situation d'activité (le taux d'activité), les prestations attribuées par le canton (subsides à l'assurance-maladie, prestations complémentaires familiales) sont disponibles. La variable de versement de la prestation PC famille se rapporte aux personnes du dossier (titulaire, conjoint ou partenaire et enfants). Ne sont pas inclus le numéro AVS, le sexe et les différentes composantes du revenu.

Des variables non utilisées pour le prototype mais disponibles dans les fichiers sont les suivantes : date d'entrée en Suisse, date d'entrée dans le canton, subside d'aide sociale, aide sociale, dépassement PC famille et dépassement aide sociale.

La plupart des variables n'ont pas de valeurs manquantes ou inconnues. La qualité des variables indispensables à la gestion des dossiers et utilisées dans le cadre du prototype est très bonne car il n'existe aucun missing (taux de 0%). L'analyse de qualité des variables a montré peu de changements de ces variables au fil des mois, ce qui indique leur bonne qualité.

Le détail des variables ainsi que les correspondances avec le questionnaire statistique actuel se trouve dans l'annexe 3.

Bemerkungen zum Inhalt der Daten

Un dossier est recensé dans la statistique si un montant a été versé à l'unité d'assistance pour le mois considéré. Pour les prestations complémentaires familles (PCFAM), un dossier est actif s'il reçoit au moins une aide sous cette forme :

- Prestations complémentaires familiale (PCFAM),
- Montant du subside selon loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie pour les bénéficiaires de PCFFAM (Subside PCFAM) ou
- Montant de la prime moyenne cantonale non pris en charge par le subside mais via les PCFAM (Solde PMC PCFAM). Les dossiers sont inclus dans les données mensuelles uniquement si un versement positif a été effectué dans le mois correspondant.

Dans les ensembles de données, des dossiers d'aide sociale sont également présents. Il s'agit de dossiers qui ont des montants d'aide sociale et de montant de la prime moyenne cantonale non pris en charge par le subside mais via l'assistance sociale (PMC AS). Ces derniers ne sont pas pris en compte dans la statistique des prestations complémentaires familiales.

Les unités d'assistance sont formées de personnes vivant en ménage commun avec des enfants de moins de 18 ans, ou de 25 ans s'ils étudient ou suivent une formation professionnelle donnant droit à une allocation de formation professionnelle.

Les montants figurant dans les données se rapportent au mois du paiement effectif mais pas au mois au cours duquel le service a été fourni (mois concerné). Par exemple, la visite d'un médecin en février qui est payée en mars est attribuée au mois de mars.

L'un des objets de l'enquête est l'interruption de courte durée de la perception des prestations, car elle peut indiquer que des éléments du paiement sont enregistrés ou comptabilisés ensemble. Les prestations complémentaires cantonales aux familles sont attribuées chaque mois selon le revenu des titulaires du dossier. Il est intéressant de voir le nombre de dossiers avec et sans interruption durant une année. Pour cette prestation, on remarque que des dossiers avec interruption de moins de six mois sont très fréquents. Près de 51,2 % ne présentent aucune interruption. Les dossiers avec interruption de moins de 6 mois représente 48,2% des dossiers.

La variable Dépassement PCFAM est la justification du service du non versement de PC en raison de revenus trop important. Cette variable n'a pas été analysée mais figure dans l'ensemble des données. Seuls les dossiers avec des paiements positifs ont été recensés. Si l'interruption de versement était moins de six mois, le dossier a été considéré comme actif durant la période sous revue.

Wichtigste Ergebnisse

Le prototype statistique des prestations complémentaires familiale a été opérationnalisé à partir des données administratives mensuelles et les évaluations cumulées ont été reproduites. Les analyses ont montré que, sur la base de données mensuelles, les évaluations cumulées - en particulier le nombre de personnes et de dossiers et le taux des prestations complémentaires familiales - peuvent être reproduites. Les écarts pour les prototypes étudiés sont de moins de 10%. Tous les résultats se trouvent dans la documentation établie à part.

Les données disponibles ont permis d'établir des indicateurs mensuels (taux, nombre de personnes, nombre de dossiers, indicateurs selon les variables sociodémographiques et financières) et des exploitations cumulatives, sans rupture de série chronologique. Tous les résultats se trouvent également dans la documentation établie à part.

Verknüpfung der monatlichen und jährlichen Daten:

La mise en relation des données mensuelles et annuelles a pu être établie et calculée précisément. Le lien au niveau du dossier a pu être assuré avec le numéro de dossier. Seuls les dossiers comportant des versements positifs seront pris en compte.

Les données annuelles ne contiennent pas de numéros de personnes, contrairement aux données mensuelles, et par conséquent, un lien sera créé via le numéro de dossier et la date de naissance des personnes bénéficiant des prestations complémentaires.

Tableau 28 Appariement des données mensuelles avec les données annuelles, au niveau des dossiers selon l'année, PCfam, Service F, 2019.

Statut	2019
	en %
Appariés	91.3%
Non appariés	8.7%
Uniquement dans les données annuelles	5.2%
Uniquement dans les données mensuelles	2.9%
Total	100.0%

Standardtabellen:

Les tableaux suivants comparent les données mensuelles de 2019 (Prototype) aux données annuelles de 2019 (tableaux standard). Les résultats montrent qu'il n'y a que des différences minimales dans les indicateurs individuels entre les données mensuelles de 2019 et les données annuelles de 2019

Tableau 29 : Taux d'aide des prestations complémentaires familiales, comparaison des données mensuelles 2019 et annuelles 2019, PCfam, Service F

Indicateur	Taux PCFAM		Différence
	Données mensuelles 2019	Données annuelles 2019	
Taux PCFAM	1.44%	1.53%	-0.09 PP

Tableau 30 : Nombre de dossiers de prestations complémentaires familiales, comparaison des données mensuelles 2019 et annuelles 2019, PCFAM, Service des prestations complémentaires

Nombre de dossiers de PCFAM	
Année	Différence (nb dossiers)
Dossiers	-65

Tableau 31 : Nombre de personnes des prestations complémentaires familiales, comparaison des données mensuelles 2019 et annuelles 2019, PCfam, Service F

Nombre de personnes de PCFAM	
Année	Différence (nb personnes)
Personnes	-463

Tableau 32 : Nombre personnes par dossiers pour les prestations complémentaires familiales, comparaison des données mensuelles 2019 et annuelles 2019, PCfam, Service F

Nombre personnes par dossiers de PCFAM			
Année	Données mensuelles 2019	Données annuelles 2019	Différence
Personnes par dossier	3.37	3.49	-0.12

Tableau 33 : Taux d'aide sociale des prestations complémentaires familiales selon la nationalité, comparaison des données mensuelles 2019 et annuelles 2019, PCfam, Service F

Nationalité			
Nationalité	Données mensuelles 2019	Données annuelles 2019	Différence
Suisses/esses	0.98%	1.07%	-0.09 PP
Etranger/ères	2.13%	2.22%	-0.09 PP

Tableau 34 : Taux d'aide sociale des personnes selon l'âge, pour les prestations complémentaires familiales, comparaison des données mensuelles 2019 et annuelles 2019, PCfam, Service F

Classe d'âge			
Classe d'âge	Données mensuelles 2019	Données annuelles 2019	Différence
0-17 ans	4.08%	4.28%	-0.20 PP
18-25 ans	1.23%	1.18%	0.05 PP
26-35 ans	1.29%	1.41%	-0.12 PP
36-45 ans	1.72%	1.89%	-0.17 PP
46-55 ans	0.73%	0.83%	-0.10 PP
56 ans et plus	0.06%	0.08%	-0.02 PP



4 Schlussfolgerungen

Les trois prototypes basés sur les données mensuelles établis et décrits dans le présent rapport concernent l'aide sociale économique et les autres prestations sous condition de ressources, notamment les prestations cantonales complémentaires.

Malgré le nombre parfois réduit de variables, les trois prototypes issus des données mensuelles administratives ont permis d'opérationnaliser les concepts clés de la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale : la perception d'aide sociale, le mois de référence, la règle des 6 mois, les revenus et les dépenses.

L'appariement des dossiers et des personnes des données annuelles avec les données mensuelles a été possible uniquement pour le prototype de l'aide sociale économique (service E). Il montre une très bonne correspondance entre les données annuelles où la perception des prestations a été définie par le service fournisseur des données, et les données mensuelles où la perception des prestations a été construite par l'OFS sur la base des données disponibles et selon la conception de la statistique.

Des indicateurs clés ont pu être reproduits dans le cadre des trois prototypes : taux d'aide sociale, taux selon le sexe, la nationalité, les classes d'âge. Deux prototypes ont permis de calculer la répartition des dossiers selon la structure de l'unité d'assistance et un seul prototype, la répartition des dossiers selon la durée d'octroi. Ces indicateurs ont été comparés avec leurs équivalents issus des données annuelles de la même année pour le prototype de l'aide sociale économique (service E) et avec l'année précédente pour les prototypes des prestations cantonales complémentaires (service F). Les écarts sont minimes pour tous les prototypes, même si ceux du service F comparait deux années différentes.

Ces résultats confirment que les objectifs fixés pour l'établissement des prototypes peuvent être considérés comme atteints, au moins sur la base des trois prototypes établis dans le présent rapport :

- une définition uniforme des concepts de la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale peut être appliquée sur les données mensuelles administratives à condition que les informations nécessaires soient fournies.
- les principaux indicateurs cumulés peuvent être calculés sans rupture de série chronologique, ce qui signifie que la continuité d'indicateurs peut être assurée lors du passage des données annuelles aux données mensuelles.

5 ANNEXES

Annexe 1 : Aide sociale économique, service E, variables des données mensuelles livrées dans le cadre du prototype selon le fichier.

Nom de la variable	Fichier		
	Bénéficiaires	Revenus	Dépenses
Aufenthaltsstatus	1	.	.
Auszahlungsdatum	.	.	1
Betrag_brutto	.	.	1
Bezeichnung_Leistungsart	.	1	1
Dossiernummer	1	1	1
Einnahmen_brutto	.	1	.
Fall	1	.	.
Geburt	1	.	.
Geschlecht	1	.	.
In der Schweiz seit	1	.	.
Laufende Leistungseinheiten (Anz)	1	.	.
Leistungsart	.	1	1
Monat	1	1	1
Nation	1	.	.
Neue Leistungseinheiten (Anz)	1	.	.
Per Abgebrochenausbildungsname	1	.	.
Per Berufcode	1	.	.
Per Berufsname	1	.	.
Per Erlernerberuf	1	.	.
Per Erlernerberufsname	1	.	.
Per Erwerbssituationcodename	1	.	.
Per Grundteilzeitarbeit1name	1	.	.
Per Hoechsteausbildungsname	1	.	.
Pers-Nr.	1	1	1
PersNr_Leistungsträger	1	.	.
Transferdatum	.	1	.
VERSICHERTENNUMMER	1	.	.
Zivilstand	1	.	.

Annexe 2 : Prestations complémentaires cantonales à l'AVS/AI: Le tableau ci-dessous décrit les 20 variables et les correspondances avec le questionnaire de l'OFS :

Nom de la variable	Description	Catégorie de réponse/Format Service F	N° de variable du questionnaire OFS
DSOC	Numéro de dossier		
NOCPA	Numéro de dossier		
DATENAIS	Date de naissance	jj.mm.aaaa	4.01 et 5.p.03
STATBENEF	Statut du bénéficiaire: chef, cheffe/ conjoint/ fils, fille	trois codes: Adulte 1 : chef du dossier, Adulte : conjoint, Enfant : enfant au dossier même si adulte	Correspond en partie à la 5.p.01 degré de parenté
MONTPCF	Montant des PCF alloués par le service pour le mois concerné	Montant	
MONTPCC	Montant des PCC alloués par le service pour le mois concerné	Montant	
SUBSPCF	Montant des subsides en PCF alloué par le service pour le mois concerné	Montant	35.007
SUBSPCC	Montant des subsides PCC alloué par le service pour le mois concerné	Montant	
MTASS	Montant des assurances	Montant	
SUBSASS	Montant du subside selon loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie pour bénéficiaire d'assistance sociale	Montant	35.014
FMPCF	Frais médicaux en PCF	Oui/Non	
FMPCC	Frais médicaux en PCC	Oui/Non	
FRANPCC	Franchise pour les frais médicaux en PCC	Montant	
FRANPCF		Montant	
PMCANNU	Prime moyenne cantonale annuelle	Montant	
SUBSSAM	Subside assurance maladie	Montant	
PENSION	Est-ce que la personne est en pension	Oui/Non	
STATUT	AVS, AI		Var 1.00 Type de prestation
NPA	NPA	NPA	
LOCALITE	Nom de la commune	Nom de la commune	

Annexe 3 : Prestations complémentaires familiales : Le tableau ci-dessous décrit les 15 variables et les correspondances avec le questionnaire de l'OFS :

Nom de la variable	Description	Catégorie de réponse/Format Service F	N° de variable du questionnaire OFS	Correspondance OFS-Service F
Date naissance	Date du naissance de la personne faisant partie du dossier	jj.mm.aaaa	V4.01 et V5.p.01	ok
Etat civil	Etat civil de la personne faisant partie du dossier	Célibataire/ Divorcé/Marié(e)/ Marié(e) seul(e)/ Part. dissous judiciairement/ Séparé(e) de fait/ Séparé(e) judiciairement/ veuf(ve)	V 4.03	01 : célibataire 02 : Marié 03 : Séparé (Séparé(e) de fait) 04 : Veuf (ve) 05 : Divorcé (Part. dissous judiciairement/ Séparé(e) judiciairement)
Etat civil depuis	Date à partir de laquelle l'état civil est valable	jj.mm.aaaa	N/A	N/A
Taux d'activité	Taux d'activité du titulaire	0 à 100%	N/A	N/A
Date entrée en Suisse	Date de l'entrée en Suisse	jj.mm.aaaa	N/A	N/A
Date entrée canton	Date de l'entrée dans le canton	jj.mm.aaaa	N/A	N/A
Nationalité	Nationalité de la personne faisant partie du dossier	Code ISO pour les pays	V4.04 et V5.p.05	ok
Subside PCFAM	Montant du subside selon loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie pour les bénéficiaires de PCFam	Montant	15.052	ok
Subside AS	Montant du subside selon loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie pour bénéficiaire d'assistance sociale	Montant	35.019	ok
Solde PMC PCFAM	Montant de la prime moyenne cantonale non pris en charge par le subside mais via les PCFam	Montant	15.052	ok
Solde PMC Aide sociale	Montant de la prime moyenne cantonale non pris en charge par le subside mais via l'assistance sociale	Montant	35.014	ok
PCFAM	Montant PCfam (Montant des PCFam hors Solde PMC PCFAM)	Montant	15.052	ok
Aide sociale	Montant aide sociale (Montant des AS hors Solde PMC AS)	Montant	35.014	ok
Dépassement PCFAM	Justification de non versement de PC en raison de revenus trop important % charge	Montant	N/A	N/A
Dépassement Aide sociale	Justification de non versement d'AS en raison de revenus trop important % charge	Montant	N/A	N/A